FormaV

SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAP (Assistant luthier du quatuor)

Enseignement moral et civique

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Assistant luthier, veuillez visiter :
capassistantluthier.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

ASSISTANT LUTHIER DU QUATUOR

ÉDITION 2026

UNITÉ UG1 : FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

t : 3 pour l'unité UG1 regroupant le français, l'histoire-géographie et l'EMC Durée

Le candidat présente une liste de six documents papier qu'il a choisis, un par thème : deux en histoire, deux en géographie et deux en EMC. Un thème est tiré au sort. L'examinateur peut fournir un document de remplacement si les documents manquent ou ne sont pas conformes.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : HISTOIRE : ANALYSE CRITIQUE D'UN DOCUMENT (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE : AMÉNAGEMENT ET ACCÈS AUX SERVICES (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE : LIBERTÉ D'EXPRESSION ET RESPECT D'AUTRUI (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE : CENTRE D'EXAMEN : ÉVALUATION ORALE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

L'évaluation ponctuelle d'histoire-géographie-EMC est orale. Elle dure 15 minutes au total : 5 minutes de préparation, puis jusqu'à 10 minutes d'exposé et d'échange avec l'examinateur.

Le candidat présente une liste de six documents papier choisis par ses soins, un par thème : deux en histoire, deux en géographie et deux en EMC. Le thème évalué est tiré au sort. À partir du document correspondant, le candidat construit et exprime une argumentation cohérente et étayée, mobilise les repères et notions du programme et explicite les valeurs de la République en jeu.

Les trois parties ci-dessous constituent des supports de travail et des axes d'interrogation. Elles ne signifient pas que les trois disciplines sont évaluées successivement au cours d'un même oral. Le barème indicatif sur 20 est une grille de lecture du présent document ; il ne remplace pas les modalités réglementaires de l'épreuve.

PARTIE 1 : HISTOIRE : ANALYSE CRITIQUE D'UN DOCUMENT (9 points)

Droits, libertés et responsabilité : contexte, analyse et portée d'une source

À partir du document historique DT 1, présentez son contexte, identifiez son auteur collectif et son destinataire, puis expliquez le sens de l'article 10. Distinguez ce que le texte affirme de ce qu'il ne permet pas, à lui seul, d'établir sur l'application effective de la liberté de conscience en 1789.

1.1 (2 points) Situez la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dans le contexte de 1789. Indiquez sa date et la période politique à laquelle elle appartient.

1.2 (2 points) Relevez les deux principes protégés par l'article 10 du DT 1 et reformulez-les avec vos propres mots.

1.3 (2 points) Expliquez la limite posée à la manifestation des opinions dans cet article. À qui revient, selon le texte, la définition de cette limite ?

1.4 (3 points) Montrez l'intérêt et les limites de ce document comme source historique. Appuyez votre réponse sur sa nature, sa date et son contenu.

PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE : AMÉNAGEMENT ET ACCÈS AUX SERVICES (7 points)

Comprendre des écarts territoriaux à partir de données

Le DT 2 présente des données construites pour une étude de cas fictive. Elles décrivent l'accès à des services dans trois communes d'un même territoire. Utilisez exclusivement ces données pour répondre : elles ne constituent pas des statistiques nationales.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2.1 (2 points) Comparez les trois communes à partir de leur population et du temps de trajet jusqu'au service public de proximité. Relevez une différence significative.

2.2 (2 points) Indiquez quel besoin d'aménagement du territoire les données du DT 2 peuvent mettre en évidence. Justifiez votre réponse avec deux valeurs du tableau.

2.3 (3 points) Proposez une mesure concrète pour réduire les difficultés d'accès observées. Expliquez qui pourrait en bénéficier et indiquez une limite ou une difficulté possible de cette mesure.

PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE : LIBERTÉ D'EXPRESSION ET RESPECT D'AUTRUI (4 points)

Argumenter sur une situation civique concrète et expliciter les valeurs de la République

Une apprentie publie sur un réseau social une critique argumentée d'une décision municipale. Dans les commentaires, une autre personne publie des insultes visant l'apprentie et des propos appelant à l'exclure de la vie publique en raison de ses origines. L'apprentie demande si toute expression peut être justifiée au nom de la liberté d'expression.

En vous appuyant sur la situation et sur l'article 10 du DT 1, préparez une réponse argumentée. Vous pouvez évoquer la liberté d'expression, la dignité, l'égalité, la responsabilité et le respect des droits d'autrui.

3.1 (1 point) Identifiez la liberté en jeu dans la situation et indiquez une responsabilité qui accompagne son exercice.

3.2 (1 point) Expliquez pourquoi les insultes et les propos visant les origines d'une personne ne se confondent pas avec une critique argumentée d'une décision publique.

3.3 (2 points) Formulez une réponse cohérente à l'apprentie en nommant au moins deux valeurs ou principes de la République concernés et en les reliant à la situation.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DU 26 AOÛT 1789 : ARTICLE 10

Source historique : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789. Extrait authentique de l'article 10 :

« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi. »

La Déclaration est un texte de portée politique et juridique adopté au début de la Révolution française. L'extrait porte sur la protection des opinions et sur les limites encadrant leur manifestation.

DT 2 : ÉTUDE DE CAS FICTIVE : ACCÈS À UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ DANS LE TERRITOIRE DES TROIS-VALLÉES

Les données ci-dessous sont construites pour cette étude de cas. Elles ne décrivent pas des communes réelles et ne doivent pas être présentées comme des statistiques officielles.

Population et temps de trajet vers le service public de proximité

Commune	Population	Temps de trajet vers le service public de proximité
Val-des-Bois	1 200 habitants	8 minutes
Roche-Claire	3 600 habitants	22 minutes
Mont-Fleuri	750 habitants	35 minutes

Données fictives de l'étude de cas. Le temps de trajet est mesuré en voiture, hors aléa de circulation.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse : repérage des arguments pour l'exposé oral

À RENDRE AVEC LA COPIE

Ce tableau est un support facultatif de préparation. Il peut être complété pendant les 5 minutes de préparation, en fonction du thème tiré au sort. Le candidat présente ensuite oralement son analyse et son argumentation.

Repères à mobiliser selon le thème tiré au sort

Élément à présenter	Repère ou donnée	Explication et lien avec le sujet
Histoire : contexte et date du document	.....	.....
Histoire : idée principale et limite de la source	.....	.....
Géographie : comparaison de données du DT 2	.....	.....
Géographie : besoin d'aménagement ou d'accès	.....	.....
EMC : valeurs et principes concernés	.....	.....
EMC : argument et exemple tiré de la situation	.....	.....

Compléter uniquement les lignes utiles au thème évalué.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP Assistant luthier, classés par épreuve et par année :
capassistantluthier.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP Assistant luthier reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capassistantluthier.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.